

Antenne CIMADE de Peyrelevade
maison d'accueil et de service
Côte de Vinzan
19290 Peyrelevade

MAS (Montagne Accueil Solidarité)

lemaspeyrelevade@riseup.net

07.78.54.28.74

peyrelevade@lacimade.org

À Peyrelevade, le 18 juillet 2016

A l'attention des associations, organismes et collectifs solidaires du Limousin et d'ailleurs,

Régulièrement, des réfugiés, migrants ou exilés (selon comment on voudra bien les nommer), dont la demande d'asile a fait l'objet d'un rejet, sont contraints de quitter les logements des CADA, souvent sans autre solution d'hébergement. Confrontées à l'absence de réponse de l'État (115 saturé notamment), des associations locales se sont créées pour venir en aide aux personnes déboutées du droit d'asile qui le nécessitent.

Avec quelques habitants du Plateau de Millevaches nous avons créé une association « Le Mas » qui existe désormais dans deux localités: à Eymoutiers en Haute-Vienne et à Peyrelevade en Corrèze.

Cette association est née avec l'implantation récente de plusieurs centres d'accueil dans la région. En effet depuis deux ans nous avons vu la création de trois CADA, deux CAO et un CHUDA dans un rayon de 40 kilomètres autour de Peyrelevade.

La relative jeunesse de ces structures n'a pas empêché de voir d'ores et déjà de nombreuses personnes, dont des familles avec enfants, sortir de ces dispositifs d'hébergement suite au rejet de leur demande d'asile. Pour autant, certaines de ces personnes peuvent introduire de nouvelles demandes de titre de séjour. Elles relèvent alors des dispositifs de droit commun et peuvent solliciter un hébergement d'urgence au titre de la veille sociale. En effet, l'article L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles précise que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence »

C'est bien sûr le rôle de l'État d'empêcher, via les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), que des personnes se retrouvent à la rue. Mais dans la réalité nous sommes obligés de trouver des alternatives nous-mêmes car les 115 des différents départements concernés sont saturés et n'ont la plupart du temps rien à proposer.

Le but de notre association est de prendre le relais des associations qui gèrent les CADA à la sortie des personnes déboutées du droit d'asile pour leur proposer des solutions d'hébergement le temps qu'elles puissent mener d'autres recours si elles souhaitent rester vivre dans la région.

Pour l'instant, toutes les personnes qui désiraient rester dans la région ont trouvé des places d'hébergement chez des particuliers. Mais nous craignons à l'avenir d'être complètement dépassés par les besoins, étant donné que le nombre de déboutés n'ira qu'en augmentant. Nous savons que les demandes d'asile dont la durée moyenne d'examen par l'OFPRA et par la CNDA est de 18 mois, sont en majeure partie rejetées (environ à 75%).

Nous organisons des collectes de fonds via des soirées de soutien ou des réunions publiques où nous tentons de sensibiliser la population locale à cet enjeu de solidarité. L'argent récolté nous permet de soutenir les personnes déboutées ainsi que les personnes qui hébergent si elles le nécessitent.

Nous cherchons activement des solutions pour répondre le plus efficacement possible aux besoins qui sont nombreux. Nous voudrions essayer d'impliquer les collectivités locales, en particulier les communes du territoire (certaines le font déjà) afin qu'elles participent en terme de logements et de financements à cette solidarité. Face à l'urgence et face à leur frilosité à s'engager sur cette voie, nous voudrions être en mesure de leur proposer des projets sérieux et qui soient soutenus par tout un réseau associatif local.

C'est pourquoi nous venons vers vous : associations, collectifs et organisations qui soutenez des réfugiés, des migrants et des exilés, avec l'idée que nous nous retrouvions tous autour d'une table pour partager nos expériences, pour nous mettre en lien, nous coordonner et essayer d'élaborer ensemble un projet nécessaire et conséquent d'entraide et de solidarité locale avec les migrants à présenter aux élus du territoire.

Une date nous semble opportune pour organiser cette « table ronde » ou « coordination » : les 24 et 25 septembre à l'occasion de la 2ème Fête de la Montagne Limousine, un grand moment de convivialité et d'échanges, qui se tiendra à La Nouaille en Creuse cette année (<http://www.montagnelimousine.net/>).

En effet, comme lors de la 1ère édition, des discussions seront proposées en journée autour de différentes thématiques qui concernent notre territoire. Il y aura bien sûr un temps et un espace sur la thématique des migrants et nous voulions y proposer cette « table ronde » le

samedi 24 septembre à partir de 10h, suivie d'une pause déjeuner. Une projection du documentaire « Un paese di Calabria » aura lieu ensuite à 15h, ce film témoigne de la riche expérience d'accueil de migrants à Riacce, village calabrais du sud de l'Italie, depuis le début des années 90 et nous permettra d'ouvrir ensuite une discussion sur ce que l'on pourrait faire sur notre territoire en terme d'accueil et de solidarité. Pour celles et ceux qui resteront sur place, il sera toujours possible de poursuivre nos échanges au cours de la journée de dimanche.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion, nous serions également très heureux de vous savoir intéressés pour préparer ce moment avec nous. Pour cela il nous semble important de pouvoir se rencontrer avant les 24-25 septembre. N'hésitez pas à prendre contact avec nous et à transmettre cette invitation à toutes les personnes, organismes, collectifs et associations qui pourraient vous sembler intéressés par cette initiative. Afin de faciliter l'organisation de cette journée, il serait souhaitable que vous nous signaliez votre intention de venir quelques temps avant.

Merci et à bientôt donc !

Cordialement,

Le MAS de Peyrelevade

&

Antenne CIMADE de Peyrelevade